



Conseil Economique
et Social

Distr.
LIMITEE

E/CN.4/1998/L.1 *
24 avril 1998

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Cinquante-quatrième session
Point 25 de l'ordre du jour

PROJET D'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA CINQUANTE-CINQUIEME SESSION
DE LA COMMISSION

Note du Secrétaire général

Le projet d'ordre du jour provisoire de la cinquante-cinquième session de la Commission, que l'on trouvera ci-après, est présenté conformément aux dispositions du paragraphe 3 de la résolution 1894 (LVII) du Conseil économique et social; il y est indiqué, à propos de chaque question, les documents qui seront établis en exécution des décisions pertinentes de la Commission. Ce projet sera modifié, s'il y a lieu, compte tenu des décisions que la Commission pourrait prendre après qu'il aura été établi.

*La version préliminaire du présent document a été distribuée officieusement le 24 avril 1998. La Commission ayant adopté, dans sa résolution 1998/84, la proposition de réaménagement de l'ordre du jour faite par le Président (E/CN.4/1998/L.106), le document a été remanié en conséquence. Sa version finale sera reproduite au chapitre XXV du rapport de la Commission des droits de l'homme sur sa cinquante-quatrième session (E/1998/23-E/CN.4/1998/175).

GE.98-12757 (F)

XXV. PROJET D'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA CINQUANTE-CINQUIEME SESSION DE LA COMMISSION

1. Election du bureau

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Organisation des travaux de la session

Décisions pertinentes : résolutions et décisions pertinentes de l'Assemblée générale, du Conseil économique et social et de la Commission

Documentation :

Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme contenant l'analyse de la situation des droits de l'homme en Colombie (déclaration prononcée par le Président et approuvée par consensus, le 9 avril 1998).

4. Question de la violation des droits de l'homme dans les territoires arabes occupés, y compris la Palestine

Décisions pertinentes : résolutions 1993/2, 1998/1 et 1998/2 de la Commission

Documentation :

a) Rapport du Rapporteur spécial (résolution 1993/2 A, par. 4);

b) Rapports du Secrétaire général (résolution 1998/1, par. 10; résolution 1998/2, par. 6);

c) Liste des rapports de l'Organisation des Nations Unies publiés entre les sessions de la Commission, qui traitent des conditions dans lesquelles les citoyens du territoire palestinien et des autres territoires arabes occupés vivent sous l'occupation israélienne (résolution 1998/1, par. 11)

5. Question de la jouissance effective, dans tous les pays, des droits économiques, sociaux et culturels proclamés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et dans le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, et étude des problèmes particuliers que rencontrent les pays en développement dans leurs efforts tendant à la réalisation de ces droits de l'homme, et notamment :

a) Des problèmes relatifs au droit à un niveau de vie suffisant, à la dette extérieure, aux politiques d'ajustement économique et à leurs effets sur le plein exercice des droits de l'homme,

en particulier quant à l'application de la Déclaration sur le droit au développement;

- b) Des effets de l'ordre économique international injuste qui existe actuellement sur l'économie des pays en développement, et des obstacles que cela représente pour la mise en oeuvre des droits de l'homme et des libertés fondamentales

Décisions pertinentes : résolutions 1998/11, 1998/12, 1998/23, 1998/24, 1998/25, 1998/33 et décisions 1997/102, 1997/103 et 1998/102 de la Commission

Documentation :

- a) Rapport du Secrétaire général sur les incidences et les effets négatifs des mesures coercitives unilatérales (résolution 1998/11, par. 8 b));
- b) Rapport du Rapporteur spécial sur les conséquences néfastes des mouvements et déversements illicites de produits et déchets toxiques et nocifs pour la jouissance des droits de l'homme (résolution 1998/12, par. 10 à 14);
- c) Rapport du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur l'application de la résolution 1998/23 sur le droit à l'alimentation (résolution 1998/23, par. 8);
- d) Rapport analytique du Rapporteur spécial sur les effets de la dette extérieure sur la jouissance effective des droits économiques, sociaux et culturels (résolution 1998/24, par. 9);
- e) Rapport de l'expert indépendant sur la question des droits de l'homme et de l'extrême pauvreté (résolution 1998/25, par. 6 d));
- f) Rapport du Rapporteur spécial sur le droit à l'éducation (résolution 1998/33, par. 6 a) viii));
- g) Rapport du Groupe de travail sur les programmes d'ajustement culturel (décision 1998/102);
- h) Rapport de l'expert indépendant sur les politiques d'ajustement structurel (décisions 1997/103 et 1998/102);
- i) Rapport du Secrétaire général sur les droits de l'homme et l'environnement (décision 1997/102)

6. Question de la réalisation du droit au développement

Décision pertinente : résolution 1998/72 de la Commission

Documentation :

- a) Rapport du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme (par. 11);
- b) Rapport du Secrétaire général (par. 13)

7. Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et son application aux peuples assujettis à une domination coloniale ou étrangère, ou à l'occupation étrangère

Décisions pertinentes : résolutions 1998/4 et 1998/6 de la Commission

Documentation :

- a) Rapport du Secrétaire général (résolution 1998/4, par. 3);
- b) Rapport du Rapporteur spécial sur l'utilisation de mercenaires (résolution 1998/6, par. 12)

8. Question des droits de l'homme de toutes les personnes soumises à une forme quelconque de détention ou d'emprisonnement, en particulier :

- a) Torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants;
- b) Etat de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants;
- c) Question des disparitions forcées ou involontaires;
- d) Question d'un projet de protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

Décisions pertinentes : résolutions 1997/29, 1998/34, 1998/35, 1998/38, 1998/40, 1998/41, 1998/42, 1998/43 et 1998/73 de la Commission.

Documentation :

- a) Rapport du Secrétaire général sur le droit à restitution, à indemnisation et à réadaptation des victimes de violations graves des droits de l'homme et des libertés fondamentales (résolution 1997/29, par. 3);
- b) Rapport du Groupe de travail sur le projet de protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (résolution 1998/34, par. 2 et 7);
- c) Rapport du Rapporteur spécial sur l'indépendance des juges et des avocats (résolution 1998/35, par. 8);

- d) Rapport annuel du Secrétaire général sur l'état de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (résolution 1998/38, par. 18);
 - e) Rapport du Rapporteur spécial sur la question de la torture (résolution 1998/38, par. 30);
 - f) Rapport du Conseil d'administration du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture (résolution 1998/38, par. 38);
 - g) Rapport du Secrétaire général sur le fonctionnement du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture (résolution 1998/38, par. 39);
 - h) Rapport du Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires (résolution 1998/40, par. 2 i) et 9);
 - i) Rapport du Groupe de travail sur la détention arbitraire (résolution 1998/41, par. 12);
 - j) Rapport du Rapporteur spécial sur le droit à la liberté d'opinion et d'expression (résolution 1998/42, par. 10);
 - k) Rapport de l'expert indépendant chargé d'établir une version révisée des principes fondamentaux et directives concernant le droit à réparation des victimes de violations graves des droits de l'homme (résolution 1998/43, par. 2)
9. Action visant à encourager et développer davantage le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales et, notamment, question du programme et des méthodes de travail de la Commission :
- a) Autres méthodes et moyens qui s'offrent dans le cadre des organismes des Nations Unies pour mieux assurer la jouissance effective des droits de l'homme et des libertés fondamentales;
 - b) Institutions nationales pour la promotion et la protection des droits de l'homme;
 - c) Rôle de coordination du Centre pour les droits de l'homme au sein des organes de l'Organisation des Nations Unies et de leurs mécanismes s'occupant de la promotion et de la protection des droits de l'homme;

d) Droits de l'homme, exodes massifs et personnes déplacées.

Décisions pertinentes : résolutions 1997/33, 1997/34, 1997/41, 1997/44, 1998/7, 1998/44, 1998/45, 1998/46, 1998/47, 1998/48, 1998/50, 1998/51, 1998/53, 1998/54, 1998/74 et 1998/81 de la Commission.

Documentation :

- a) Rapport intérimaire du Secrétaire général sur la suite donnée à la résolution sur le VIH/SIDA (résolution 1997/33, par. 3);
- b) Rapport du Secrétaire général sur l'état des arrangements régionaux pour la promotion et la protection des droits de l'homme (résolution 1997/34, par. 10);
- c) Rapport du Secrétaire général sur les activités d'information (résolution 1997/41, par. 13);
- d) Rapport du Secrétaire général sur les arrangements régionaux pour la promotion et la protection des droits de l'homme dans la région de l'Asie et du Pacifique (résolution 1998/44, par. 11);
- e) Rapport détaillé du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur la composition du personnel du Haut-Commissariat (résolution 1998/46, par. 10);
- f) Rapport du Secrétaire général sur la privation arbitraire de la nationalité (résolution 1998/48, par. 7);
- g) Rapport du représentant du Secrétaire général sur les personnes déplacées dans leur propre pays (résolution 1998/50, par. 6);
- h) Rapport du Secrétaire général sur la question de la prise en compte des droits fondamentaux des femmes dans tous les organismes du système des Nations Unies (résolution 1998/51, par. 5 et 14);
- i) Rapport du Rapporteur spécial sur la violence contre les femmes (résolution 1997/44, par. 14);
- j) Rapport du Secrétaire général sur la question de l'impunité (résolution 1998/53, par. 7);
- k) Rapport du Secrétaire général sur les institutions nationales pour la promotion et la protection des droits de l'homme (résolution 1998/55, par. 12 et 17);
- l) Liste, établie par le Secrétaire général, de toutes les personnes actuellement mandatées pour appliquer les procédures thématiques

et d'examen par pays, avec indication de leur pays d'origine
(résolution 1998/74, par. 10 b))

10. Question de la violation des droits de l'homme et des libertés
fondamentales, où qu'elle se produise dans le monde, en particulier
dans les pays et territoires coloniaux et dépendants, et notamment :

- a) Question des droits de l'homme à Chypre;
- b) Etude des situations qui semblent révéler l'existence d'un
ensemble de violations flagrantes et systématiques des droits
de l'homme, conformément à la résolution 8 (XXIII) de la
Commission et aux résolutions 1235 (XLII) et 1503 (XLVIII)
du Conseil économique et social : rapport du Groupe de travail
des situations créé en vertu de la résolution 1990/41 du Conseil
économique et social, en date du 25 mai 1990.

Décisions pertinentes : résolutions 1998/61, 1998/62, 1998/63, 1998/64,
1998/65, 1998/66, 1998/67, 1998/68, 1998/69, 1998/70, 1998/79, 1998/80,
1998/82 et décision 1998/109 de la Commission.

Documentation :

- a) Rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits
de l'homme dans la République démocratique du Congo
(résolution 1998/61, par. 5 c));
- b) Rapport du Secrétaire général sur la situation des droits
de l'homme dans le sud du Liban et dans l'ouest de la Bekaa
(résolution 1998/62, par. 6 b));
- c) Rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits
de l'homme au Myanmar (résolution 1998/63, par. 5 a));
- d) Rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits
de l'homme au Nigéria (résolution 1998/64, par. 4 a));
- e) Rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits
de l'homme en Iraq (résolution 1998/65, par. 4 a));
- f) Rapport du Secrétaire général sur les représailles exercées
contre les personnes qui coopèrent avec les représentants
d'organes de défense des droits de l'homme de l'Organisation
des Nations Unies (résolution 1998/66, par. 6);
- g) Rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits
de l'homme au Soudan (résolution 1998/67, par. 23 et 24);

- h) Rapport du Rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires (résolution 1998/68, par. 8 a));
 - i) Rapport du Représentant spécial sur la situation des droits de l'homme au Rwanda (résolution 1998/69, par. 27);
 - j) Rapport du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur les résultats de l'Opération sur le terrain pour les droits de l'homme au Rwanda et sur la mise en oeuvre de la résolution 1998/69 (résolution 1998/69, par. 29);
 - k) Rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan (résolution 1998/70, par. 10);
 - l) Rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en Guinée équatoriale (résolution 1998/71, par. 16).
 - m) Rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en Bosnie-Herzégovine, en République de Croatie et en République fédérale de Yougoslavie (Serbie et Monténégro) (résolution 1998/79, par. 51);
 - n) Rapport du Représentant spécial sur la situation des droits de l'homme en République islamique d'Iran (résolution 1998/80, par. 5 a));
 - o) Rapport du Secrétaire général sur la situation des droits de l'homme au Timor oriental (déclaration faite par le Président le 24 avril 1998, et approuvée par la Commission par consensus);
 - p) Rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Burundi (résolution 1998/82, par. 26);
 - q) Rapport du Secrétaire général sur la question des droits de l'homme à Chypre (décision 1998/109)
11. Mesures destinées à améliorer la situation et à faire respecter les droits de l'homme et la dignité de tous les travailleurs migrants
Décisions pertinentes : résolutions 1998/15 et 1998/16 de la Commission.
Documentation :
- a) Rapport du Secrétaire général (résolution 1998/15, par. 7);
 - b) Rapport du Groupe de travail intergouvernemental d'experts sur les droits de l'homme des migrants (résolution 1998/16, par. 6)
12. Droits de l'homme et progrès de la science et de la technique
Décisions pertinentes : résolution 1997/71 et décision 1997/122 de la Commission

Documentation :

- a) Rapport du Secrétaire général sur les droits de l'homme et la bioéthique (par. 7 de la résolution 1997/71);
- b) Rapport du Secrétaire général sur la question du suivi des principes directeurs pour la réglementation des fichiers personnels informatisés (décision 1997/122)

13. Le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée

Décisions pertinentes : résolutions 1995/11 et 1998/26 de la Commission.

Documentation :

- a) Rapport annuel du Secrétaire général (résolution 1995/11, par. 22);
- b) Rapport du Rapporteur spécial sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée (résolution 1998/26, par. 32);
- c) Etude analytique préliminaire du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur les objectifs de la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée (résolution 1998/26, par. 55);
- d) Liste, établie par le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, de titres de publications et autres travaux relatifs à la lutte contre le racisme (résolution 1998/26, par. 57);
- e) Rapport du Secrétaire général (résolution 1998/26, par. 62)

14. Etat des pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme

Décisions pertinentes : résolutions 1998/8 et 1998/9 de la Commission.

Documentation :

- a) Supplément annuel du Secrétaire général sur les changements survenus dans le monde dans la législation et dans la pratique concernant la peine de mort (résolution 1998/8, par. 5);
- b) Rapport du Secrétaire général sur l'état des pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme (résolution 1998/9, par. 18)

15. Rapport de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités sur sa cinquantième session

Décisions pertinentes : résolutions 1997/20, 1998/28, 1998/29 et 1998/30 et décision 1998/105 de la Commission.

Documentation :

- a) Rapport actualisé du Secrétaire général sur la question du prélèvement d'organes et de tissus sur des enfants et des adultes à des fins commerciales (résolution 1997/20, par. 5 a));
- b) Rapport du Président de la Sous-Commission (résolution 1998/28, par. 11);
- c) Rapport du Secrétaire général sur la question des règles humanitaires minimales (résolution 1998/29, par. 5);
- d) Rapport du Secrétaire général sur la traite des femmes et des petites filles (résolution 1998/30, par. 10)

16. Droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques

Décision pertinente : résolution 1998/19 de la Commission.

Documentation :

Rapport du Secrétaire général (par. 14)

17. Services consultatifs dans le domaine des droits de l'homme

Décisions pertinentes : résolutions 1998/57, 1998/58, 1998/59 et 1998/60 de la Commission.

Documentation :

- a) Rapport annuel du Secrétaire général sur la coopération technique dans le domaine des droits de l'homme (résolution 1998/57, par. 14 b));
- b) Rapport du Secrétaire général sur l'exécution du programme de coopération technique en Haïti (résolution 1998/58, par. 8);
- c) Rapport de l'expert indépendant sur la situation des droits de l'homme en Haïti (résolution 1998/58, par. 12);
- d) Rapport de l'expert indépendant sur la situation des droits de l'homme en Somalie (résolution 1998/59, par. 5);
- e) Rapport du Représentant spécial du Secrétaire général sur la situation des droits de l'homme au Cambodge (résolution 1998/60);
- f) Rapport du Secrétaire général sur l'aide que le Haut-Commissariat aux droits de l'homme apporte au Gouvernement et au peuple cambodgiens aux fins de la promotion et de la protection des droits de l'homme (résolution 1998/60, par. 23)

18. Application de la Déclaration sur l'élimination de toutes les formes d'intolérance et de discrimination fondées sur la religion ou la conviction

Décision pertinente : résolution 1998/18 de la Commission.

Documentation :

Rapport du Rapporteur spécial (par. 14)

19. Droits de l'enfant, notamment :

- a) Etat de la Convention relative aux droits de l'enfant;
- b) Rapport du Rapporteur spécial sur la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie impliquant des enfants;
- c) Programme d'action pour l'élimination de l'exploitation de la main-d'oeuvre enfantine;
- d) Question d'un projet de protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie impliquant des enfants, ainsi que les mesures de base nécessaires pour prévenir et éliminer ces pratiques.

Décisions pertinentes : résolutions 1993/79, 1998/75 et 1998/76 de la Commission.

Documentation :

- a) Rapport de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités sur l'exécution du Programme d'action pour l'élimination de l'exploitation de la main-d'oeuvre enfantine (résolution 1993/79, par. 8);
- b) Rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution 1998/75 (par. 11);
- c) Rapport du Rapporteur spécial sur la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie impliquant des enfants [résolution 1998/76, par. 8 a)];
- d) Rapport du Groupe de travail chargé d'élaborer un projet de protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie impliquant des enfants [résolution 1998/76, par. 9 b)];
- e) Rapport du Groupe de travail chargé d'élaborer un projet de protocole facultatif à la Convention relative aux droits de

l'enfant concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés [résolution 1998/76, par. 14 c)];

f) Rapport du Secrétaire général (résolution 1998/76, par. 23 a));

g) Rapport annuel du Représentant spécial chargé d'étudier l'impact des conflits armés sur les enfants (résolution 51/77 de l'Assemblée générale, par. 37)

20. Suivi de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme

Décisions pertinentes : résolutions 1997/69 et 1998/78 de la Commission.

Documentation :

Rapport du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur l'application intégrale de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne (résolution 1997/69, par. 14)

21. Questions se rapportant aux populations autochtones

Décisions pertinentes : résolutions 1998/13, 1998/14 et 1998/20 de la Commission.

Documentation :

a) Rapport annuel mis à jour du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur la Décennie internationale des populations autochtones (résolution 1998/13, par. 12);

b) Rapport sur l'avancement des travaux du Groupe de travail chargé d'élaborer un projet de déclaration (résolution 1998/14, par. 6);

c) Rapport du Groupe de travail chargé d'élaborer des propositions relatives à la création éventuelle d'une instance permanente pour les autochtones (résolution 1998/20, par. 6)

22. Projet d'ordre du jour provisoire de la cinquante-sixième session de la Commission

Décision pertinente : résolution 1894 (LVII) du Conseil économique et social.

Documentation :

Note du Secrétaire général contenant le projet d'ordre du jour provisoire de la cinquante-sixième session de la Commission, accompagné de renseignements sur la documentation y relative

23. Rapport de la Commission au Conseil économique et social sur sa cinquante-cinquième session

Décision pertinente : article 38 du règlement intérieur des commissions techniques du Conseil économique et social.